



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 94569

Texte de la question

M. Bernard Debré appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les moyens et mesures mis en œuvre afin de sécuriser les établissements scolaires face à la menace terroriste. En effet de nombreux parents d'élèves de la région parisienne se disent inquiets pour la sécurité de leurs enfants, suite aux attentats du 13 novembre 2015. Si les directeurs d'établissements sont responsables de la sécurité de premier niveau, à savoir la vérification des identités ou encore le contrôle des sacs, il apparaît difficile pour ceux-ci de pouvoir contrôler 100 % des personnes entrant dans leurs établissements et assurer pleinement la sécurité de leurs établissements. Aussi il lui demande de lui indiquer l'ensemble des mesures, normes et moyens mis en œuvre afin d'assurer la sécurité des enfants au sein de leurs écoles.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94569

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2016](#), page 2514

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)